

Le CLD de La Côte-de-Beaupré devient Développement Côte-de-Beaupré !

À la suite de l'adoption du projet de loi n° 28, lequel apporta des modifications à la gouvernance municipale en matière de développement local et régional, le CLD de La Côte-de-Beaupré a officiellement modifié sa raison sociale et a été rebaptisé Développement Côte-de-Beaupré.

Leader dans le développement économique de la MRC de La Côte-de-Beaupré depuis 1998, Développement Côte-de-Beaupré possède un portefeuille de près de deux millions de dollars prêté à des entreprises de la région. Son rôle est de favoriser et de soutenir l'émergence de projets structurants visant le développement de l'économie et de l'emploi. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

Outre le soutien financier qu'il offre aux entreprises, Développement Côte-de-Beaupré s'investit aussi largement dans le développement de projets d'envergure pour la région, dont le réaménagement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré, la requalification du parc industriel de la ville de Beaupré et l'embellissement de la route 138. À cela s'ajoutent la mise sur pied d'un nouveau fonds de microcrédit, le lancement de l'initiative *En affaires avec les Cercles* et l'investissement de 178 000 \$ avec ses partenaires dans la promotion de la Côte-de-Beaupré comme destination touristique.



Desjardins investit 100 000 \$ dans le développement économique de la Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré est heureux d'annoncer la signature d'un partenariat financier avec Desjardins d'une valeur de plus de 100 000 \$. Ce partenariat contribue au soutien de l'entrepreneuriat, à la promotion touristique ainsi qu'au transport collectif et adapté offert par PLUMobile.

L'implication financière de Desjardins soutiendra, entre autres, de nombreux projets tels que le Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, le service *En affaires avec les Cercles*, la participation à la carte touristique de la Côte-de-Beaupré et son partenariat avec PLUMobile.

« Le conseil des maires se réjouit d'un tel partenariat pour la communauté. Cette collaboration entre Développement Côte-de-Beaupré et Desjardins est importante, car elle permet de soutenir plusieurs services offerts à la population et aux entreprises de la région », précise madame Parise Cormier, préfet de la MRC de La

Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges.



Mario Simard, président de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré; Julien Paré, directeur général de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré; Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges; Armand Ferland, président de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans; Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré; et Armand Paré, directeur général de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans.
Crédit : Développement Côte-de-Beaupré.

Le Mont-Sainte-Anne souffle 50 bougies !

Le 16 janvier prochain, le Mont-Sainte-Anne célébrera son 50^e anniversaire.

En 1966, le Mont-Sainte-Anne ouvre officiellement ses portes aux adeptes de ski. À l'époque, on compte quatre remontées mécaniques et 10 pistes sont ouvertes côté sud.

Depuis ce temps, le Mont-Sainte-Anne a su diversifier et constamment réinventer son offre en proposant plusieurs activités sportives : ski alpin, ski de fond, randonnée, course, raquette, parcours de golf et vélo de montagne. En plus de son offre sportive, le Mont-Sainte-Anne propose un décor enchanteur pour la Grande virée des couleurs, autrefois connue sous le nom du Festival des couleurs.

Le 16 janvier 2016, c'est donc un rendez-vous au Mont-Sainte-Anne afin de célébrer en grand les 50 ans de notre belle montagne !

Mot du préfet



Crédit : MRC de
La Côte-de-Beaupré

S'unir pour servir

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je m'adresse à vous pour la première fois par l'entremise du journal *L'Écho*. Le 2 septembre dernier, j'ai été élue première femme préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Je remercie mes pairs pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. C'est pour moi un honneur de relever ce défi régional et de représenter les intérêts de la MRC auprès de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

S'unir pour servir, c'est notre devise. Avec mes collègues, nous entendons bien relever le défi, et orienter nos décisions et nos actions sur l'objectif de faire de notre MRC un leader régional voué au développement et au rayonnement de la Côte-de-Beaupré.

Bénéfices – Projets énergétiques

À compter de 2016 et pour les 20 prochaines années, la MRC recevra des bénéfices dans le cadre du projet éolien communautaire Boralex–MRC de La Côte-de-Beaupré et de la minicentrale Hydro-Canyon de Saint-Joachim. Ces sources de financement nous donnent de nouveaux moyens pour accentuer le développement social et économique de la Côte-de-Beaupré. Ces nouveaux moyens financiers nous aideront donc à réaliser les différentes actions et les différents projets prévus notamment : au Plan d'aménagement de développement durable, à la politique familiale, à la politique culturelle, au Plan de développement de la zone agricole, au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (2016-2021), au fonds d'embellissement de la route 138, à l'Entente de développement culturel et au Programme d'aide à la restauration patrimoniale.

Nouveau schéma d'aménagement

À la suite de l'entrée en vigueur de notre schéma d'aménagement, les municipalités de la Côte-de-Beaupré devront avoir harmonisé leurs réglementations d'urbanisme avec les nouvelles orientations d'aménagement d'ici le printemps 2016. À cet égard, les travaux des municipalités relatifs à la révision des différents instruments d'urbanisme (plan et réglementation) ainsi que le processus de concordance vont bon train.

Plan de gestion des matières résiduelles

Partout au Québec, la gestion des matières résiduelles pose de nombreux défis aux MRC et aux municipalités. En début d'année 2016, une consultation publique sera tenue et portera sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour la période 2016-2021. Par la suite, les résidents et les entreprises de la Côte-de-Beaupré seront invités à collaborer à l'élaboration d'une stratégie régionale qui déterminera les mesures souhaitables à mettre en œuvre pour maximiser les retombées locales de ce secteur économique auquel tous doivent contribuer.

Développer la région

Les projets et les défis ne manquent pas sur la Côte-de-Beaupré ! Avec mes collègues de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré, nous entendons collaborer avec les citoyens et tous les acteurs du milieu afin de faire de notre belle région plus qu'un lieu de passage : un milieu de vie agréable et stimulant pour les résidents, et un point d'intérêt où les touristes et les voyageurs auront envie de faire une halte pour quelques heures ou quelques jours. Nous avons tous les atouts pour cela : une situation géographique enviable le long du Saint-Laurent, le plateau du Mont-Sainte-Anne et ses activités récréatives et, surtout, des gens dynamiques, accueillants et entreprenants.

Politique familiale

La politique familiale a vu le jour en 2007. Qu'en est-il huit ans plus tard ? Une mise à jour s'impose et nous pourrions profiter de l'occasion pour réfléchir et intégrer le volet des aînés. Les statistiques du vieillissement de la population sont assez importantes partout au Québec et cela ne fait pas exception chez nous, au contraire. Nous devons nous en préoccuper et je souhaite y parvenir.

En conclusion, je suis très heureuse de vous servir en poursuivant l'objectif d'une MRC plus rassembleuse et plus unie sur la Côte-de-Beaupré.

Parise Cormier

Préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges

Ça se passe chez nous!

Dossier

Des organismes engagés auprès des jeunes !

Carrefour jeunesse-emploi de Charlevoix – Côte-de-Beaupré

Par Karine Larouche, chargée de projet à l'intégration socioprofessionnelle

Le Carrefour jeunesse-emploi de Charlevoix – Côte-de-Beaupré est un organisme dont les bureaux sont situés à Beaupré, à Baie-Saint-Paul ainsi qu'à La Malbaie. Sa mission consiste à soutenir les jeunes dans leur intégration socioprofessionnelle. Une grande variété de services y est offerte afin de favoriser l'évolution positive des projets des jeunes, que ce soit en matière d'emploi, de formation ou d'autres types de projets.

En cette fin d'année, le Carrefour jeunesse-emploi souhaite vous informer que *Connexion compétences* a été renouvelée cette année; il s'agit d'une mesure financée par Service Canada dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse. Pour cette année, l'intégration des derniers candidats admissibles devra se faire sans tarder si vous désirez obtenir cette subvention salariale, laquelle peut s'étendre sur 16 semaines au cours desquelles 50 % du salaire du jeune sera payé par le gouvernement fédéral. Donc, que vous soyez un jeune âgé de 16 à 30 ans de la Côte-de-Beaupré ou encore un employeur désirant profiter de cette subvention, vous pouvez dès aujourd'hui prendre contact avec nous aux coordonnées figurant ci-dessous.

Un joyeux temps des Fêtes et une belle année 2016 à tous !

Karine Larouche, chargée de projet à l'intégration socioprofessionnelle

Le Carrefour jeunesse-emploi de Charlevoix – Côte-de-Beaupré

Adresse : 216, rue Prévost, Beaupré (Québec) G0A 1E0

☎ : 418 827-8211

✉ : karine.larouche@cje-appui.qc.ca



TAG – TRAVAIL DE RUE (Côte-de-Beaupré)

TAG est un service offert à la population de la Côte-de-Beaupré et principalement aux personnes de 16 à 30 ans. Sa mission première est de se rapprocher des personnes isolées socialement afin de contribuer à leur mieux-être, et ce, tout en développant leur pouvoir d'agir. TAG se veut novateur et répond à des besoins de la communauté. Il est un service complémentaire aux autres services offerts sur la Côte-de-Beaupré, tels que les maisons des jeunes, le Carrefour jeunesse-emploi et les services de loisirs. Véritable agent de prévention, le travailleur de rue s'adapte à la réalité des jeunes afin d'établir un dialogue et une relation de respect et de confiance pour, ultimement, les aider à s'intégrer au reste de la société. Que ce soit pour vous écouter, vous aider ou vous accompagner, l'équipe de TAG se fera un plaisir d'être présente pour vous !

Pour plus d'information, communiquez avec Martin Pouliot, travailleur de rue, au 418 906-8682 ou visitez sa page Facebook : Martin Tr-Tag.

MDJ La Piole de Boischatel

Par Marie Pelletier, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Boischatel

Le 7 octobre dernier, une dizaine de jeunes de la Maison des jeunes (MDJ) de Boischatel ont participé à une consultation jeunesse dans le cadre du renouvellement de la *Politique québécoise de la jeunesse* organisée par la Coalition Interjeunes. Ces jeunes se sont greffés à une cinquantaine d'autres venant des quatre coins du Québec et vivant des réalités très distinctes, afin de concevoir une politique jeunesse à l'image de leur réalité et de celle de tous les jeunes du Québec. Les jeunes se sont exprimés tout au long de la journée sur les différents axes du document de consultation gouvernementale : les saines habitudes de vie, un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaire, des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir et une citoyenneté active et plurielle. La Maison des jeunes de Boischatel encourage la participation citoyenne des jeunes et est fière de l'implication de ses membres à cette journée qui concerne leur avenir !

Ça se passe chez nous!

À vous de jouer!

La sécurité de votre domicile pendant la saison hivernale

Par Monique Marier, MRC de La Côte-de-Beaupré

La préparation de votre domicile pour la période hivernale impose quelques mesures de sécurité :

- Assurez-vous de bien entreposer le bidon d'essence de la tondeuse ainsi que les produits de la piscine dans le cabanon. Ne jamais les coller les uns aux autres.
- Entreposez la bonbonne de propane du BBQ à l'extérieur de la maison, en position debout.
- Faites un entretien de votre souffleuse et préparez-la pour la première tempête.
- Assurez-vous de bien corder le bois de chauffage loin de la maison et couvrez-le afin de le protéger des intempéries.
- Vérifiez que votre cheminée est bien fonctionnelle. Au besoin, nettoyez-la et vérifiez que le tuyau de fumée est également bien propre.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel pour chaque étage de votre domicile. Les avertisseurs de fumée de plus de 10 ans doivent être remplacés.

Gérer les sources de chauffage...

Il est important de respecter les règlements concernant le dégagement des appareils de chauffage. Il est nécessaire de posséder un contenant de métal à fond surélevé avec couvercle pour récupérer les cendres chaudes. À l'extérieur de la maison et, idéalement, loin de toutes matières combustibles, prévoyez un endroit pour déposer le contenant de métal pendant un minimum de trois jours. Les détenteurs d'un appareil de chauffage produisant du CO₂ devraient également prévoir de se munir d'un détecteur de monoxyde de carbone. En ce qui concerne le chauffage d'appoint, assurez-vous de l'installer à une distance de un mètre de tous matériaux combustibles.

Attention ! Il faut toujours rester vigilant et s'assurer de garder les issues d'évacuation libres et déneigées ainsi que faire la vérification et l'installation sécuritaire des décorations de Noël.

N'oubliez pas, la prévention, c'est votre responsabilité !

Pour toutes questions, communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec la coordonnatrice en sécurité incendie de la MRC au 418 824-3420, poste 240.

La sécurité routière à Boischatel

Par Yves Germain, maire de la municipalité de Boischatel

Le 27 octobre dernier, la Municipalité de Boischatel a réalisé une soirée de consultation de sa population sur différents aspects reliés à la sécurité routière.

À l'instar des autres municipalités de la Côte-de-Beaupré, la Municipalité de Boischatel est grandement attentive aux préoccupations de ses résidents à l'égard du manque de respect des limites de vitesse et de la signalisation en général, que ce soit aux arrêts obligatoires ou aux passages pour piétons.

Afin de s'assurer que tous les participants puissent exprimer leur opinion, la Municipalité a eu recours à un système électronique interactif où chacun avait en main une manette pour voter pour son choix de réponses. Les résultats ont alors immédiatement été affichés à l'écran et les participants ont ainsi pu être informés des choix exprimés.

Près de 100 personnes ont répondu à l'invitation et ont pu faire connaître leur opinion sur une éventuelle uniformisation de la limite de vitesse sur l'ensemble du territoire, sur l'établissement de critères précis pour autoriser ou interdire le stationnement dans les rues et, enfin, sur l'importance de la sécurité des piétons aux différents passages pour piétons.

Cette formule de consultation interactive a plu aux participants et la Municipalité de Boischatel compte maintenant analyser les résultats détaillés et confirmer dès que possible les décisions qui seront prises pour accroître la sécurité routière sur son territoire. La présence du directeur du poste régional de la Sûreté du Québec, le lieutenant Marc-André Brassard, a été grandement appréciée et ce dernier a pu directement répondre aux questions des citoyens.





Programme d'aide à la restauration patrimoniale 2014-2016

Par Mélissa Ennis, MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC de La Côte-de-Beaupré et le ministère de la Culture et des Communications sont fiers d'avoir soutenu financièrement les projets de restauration de maisons patrimoniales sur la Côte-de-Beaupré. Ils tiennent à remercier personnellement tous les propriétaires de biens patrimoniaux qui ont à cœur la transmission de cette richesse collective aux générations futures.

Au terme de l'année 2015, c'est tout près de 100 000 \$ qui auront été versés sous forme de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la restauration patrimoniale, ce qui représente des investissements de plus de 400 000 \$ pour la conservation du patrimoine bâti de la Côte-de-Beaupré.

Des fonds provenant de l'entente en restauration du patrimoine sont toujours disponibles pour 2015-2016. Si vous avez l'intention de mettre en valeur notre remarquable patrimoine bâti, vous pourriez être admissible à une subvention pouvant atteindre 15 000 \$ pour la réalisation de votre projet de restauration.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mélissa Ennis, responsable du Programme d'aide à la restauration patrimoniale de la MRC de La Côte-de-Beaupré, au 418 824-3420, poste 224, ou à l'adresse suivante : sarp@mrccotedebeaupre.qc.ca.



Crédit : MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC procède à la mise à jour de son inventaire patrimonial !

Par Mélissa Ennis, MRC de La Côte-de-Beaupré

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et Développement Côte-de-Beaupré, la MRC de La Côte-de-Beaupré a amorcé en octobre dernier la mise à jour de son inventaire du patrimoine bâti.

Les consultants en patrimoine culturel et en muséologie, BERGERON GAGNON INC., ont réalisé, au cours des derniers mois, le relevé de terrain des bâtiments figurant à l'inventaire actuel. Le résultat de cet exercice procurera à la MRC une vue d'ensemble actuelle du patrimoine bâti et fournira des indications précieuses pour la mise en valeur, la préservation et, surtout, la protection des trésors patrimoniaux de la Côte-de-Beaupré.

La MRC tient à souligner la bonne collaboration des citoyens, qui ont contribué à assurer le bon déroulement de ces importants relevés. La version à jour de l'inventaire sera accessible au cours des prochains mois sur le site Internet de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Pour plus d'information, consultez le site Internet de la MRC ou communiquez avec Mélissa Ennis au 418 824-3420, poste 224.

Fonds d'embellissement de la route 138 : Déjà 50 000 \$ de projets réalisés

Par Françoise Roy, chargée de projet Développement Côte-de-Beaupré



Enseigne de la pharmacie Familiprix.
Crédit : Développement Côte-de-Beaupré.

Le Fonds régional d'embellissement de la route 138, lancé il y a maintenant un peu plus d'un an, a déjà donné lieu à des investissements de plus 50 000 \$. Ainsi, cinq entreprises ont bénéficié d'une aide financière dans le volet affichage commercial, alors qu'une trentaine d'autres étudient un éventuel investissement.

Deux commerces ont ouvert leurs portes : le restaurant Piazzetta et la boulangerie À chacun son pain, tous deux situés à Beaupré. D'autres entreprises se sont relocalisées : la Boucherie de la Côte, maintenant à Sainte-Anne-de-Beaupré, et la pharmacie Familiprix, à Château-Richer. Enfin, le restaurant Marie-Beaupré, situé à Sainte-Anne-de-Beaupré, souhaitait renouveler l'image de son entreprise et une nouvelle enseigne a été installée.

Rappelons que les entreprises situées sur la route 138 sont admissibles au fonds d'embellissement et peuvent obtenir une subvention représentant 50 % du coût des travaux, jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour des projets d'enseignes ou d'aménagements paysagers. Ce fonds est une initiative de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré. Totalisant 60 000 \$ pour trois ans, ce levier permettra des investissements de plus de 120 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

Pour plus d'information, communiquez avec Françoise Roy, chargée de projet Développement Côte-de-Beaupré, au 418 827-5256, poste 208, ou à l'adresse suivante : paysages@clcdcb.net.

Une première québécoise pour la Municipalité de Boischatel

Par Michel Cauchon, conseiller municipal à la municipalité de Boischatel

Au cours de la dernière année, la Municipalité de Boischatel a révisé son plan d'urbanisme et les divers plans et règlements qui en découlent. Elle s'est aussi dotée d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vue de la protection et de la mise en valeur de son riche patrimoine.

Désireuse de faciliter la vie de ses citoyens, la Municipalité a demandé le transfert de la responsabilité de la gestion des permis dans les aires de protection de la maison Jacob et du manoir de Charleville ainsi que dans une partie du site patrimonial de la Chute-Montmorency.

Convaincue de la capacité réglementaire de la Municipalité et de la qualité de ses pratiques en ce domaine, madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, a annoncé le transfert de ces responsabilités à Boischatel.

Rappelons qu'en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, une aire de protection de 152 mètres est établie autour des immeubles patrimoniaux classés, en vue de favoriser leur protection et leur mise en valeur. Jusqu'ici, les propriétaires des immeubles situés en totalité ou en partie dans les aires de protection devaient obtenir, en plus des permis municipaux habituels, une autorisation du ministère de la Culture et des Communications pour tout projet de construction, de réparation ou de démolition.

Désormais, grâce à ce transfert de responsabilité, les citoyens touchés par les aires de protection sont libérés de l'obligation d'obtenir un double permis pour leur projet. Notons par ailleurs que cette modification réglementaire n'aura aucun impact financier sur les citoyens. Enfin, il est important de souligner que la Municipalité de Boischatel devient la première au Québec à obtenir une telle délégation de pouvoir au bénéfice de ses citoyens.



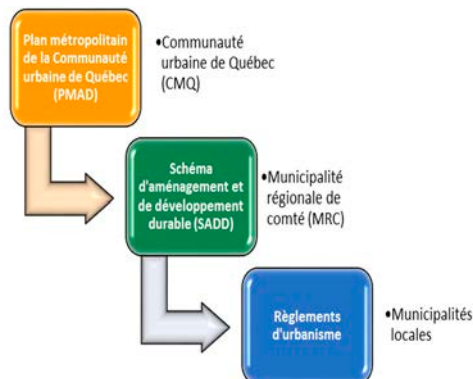
Maison Jacob et Manoir de Charleville.
Crédit : Municipalité de Boischatel.



La planification territoriale et l'effet domino

Par Sandra Garneau, MRC de La Côte-de-Beaupré

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est entré en vigueur le 15 juin 2012. Il vise à doter la région métropolitaine de Québec, soit 28 municipalités, d'une vision d'ensemble à l'égard de l'aménagement et du développement de son territoire. Comme le territoire de la Côte-de-Beaupré fait partie intégrante de celui de la CMQ, le schéma d'aménagement de la MRC se devait d'être conforme au contenu du PMAD.



Ainsi, le 17 janvier 2014 entrait en vigueur le Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), c'est maintenant au tour des municipalités locales d'entamer un processus de concordance avec le SADD.

Le service de l'aménagement de la MRC accompagne donc les municipalités dans leur démarche de concordance et s'assure, non pas d'une uniformité, mais bien d'une cohérence régionale quant à l'application des orientations prises par le PMAD et le SADD. Cette application se concrétise par la révision des différents règlements d'urbanisme : construction, zonage, lotissement, etc. À ce jour, quatre municipalités ont achevé leur processus de concordance (Boischatel, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Ferréol-les-Neiges), alors que les quatre autres municipalités sont toutes en bonne voie de terminer le processus en 2016.

Banque de terres agricoles : un service pour vous !

Par Sandra Garneau, MRC de La Côte-de-Beaupré

L'utilisation durable de terres à vocation agricole et le développement d'une agriculture diversifiée contribuent au dynamisme des communautés. Dans la perspective de remettre en valeur les terres agricoles en friche, lesquelles représentent près de 2 000 hectares, la MRC de La Côte-de-Beaupré a mis sur pied, le 1^{er} mai dernier, un service de banque de terres agricoles. Près d'une dizaine de projets de tout horizon sont déjà à la recherche d'une terre pour s'implanter !

Un service gratuit et accessible

Vous avez une terre agricole qui n'est plus utilisée ? Le recours à la location de votre terre pourrait vous aider à préserver sa valeur tout en maintenant son potentiel agronomique. Grâce à la location, le propriétaire peut aussi se faire rembourser une partie des taxes foncières. Que vous soyez propriétaire d'une terre non utilisée, agriculteur ou aspirant agriculteur, s'inscrire à la banque de terres agricoles de la MRC de La Côte-de-Beaupré est très simple !

Visitez notre site Internet : www.mrccotedebeaupre.com/zone_agricole, ou communiquez avec nous : Marie-Claude Dubé, 418 827-5256, poste 205, ou Sandra Garneau, 418 824-3420, poste 237.

La Table MRC-UPA, une mise en commun des efforts entre le monde agricole et le monde municipal

Par Sandra Garneau, MRC de La Côte-de-Beaupré

La Table MRC-UPA de La Côte-de-Beaupré a vu le jour en 2010. Elle a comme mission d'être un lieu d'échange, de concertation et d'action destinés à favoriser le développement agricole et forestier, et à promouvoir son importance auprès de la population dans un contexte de développement durable et soucieux d'une cohabitation harmonieuse en zone agricole. La Table est composée de quatre membres du conseil de la MRC et de quatre membres du conseil d'administration du Syndicat de l'UPA de la Côte-de-Beaupré.

Depuis l'adoption, par le conseil des maires de la MRC, du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la Table est devenue l'un des principaux acteurs du suivi de son Plan d'action. Parmi les actions qui ont vu le jour, mentionnons le démarrage du service de banque de terres agricoles, la diffusion d'un dépliant sur la cohabitation agricole et, bientôt, l'organisation d'une journée complète destinée à stimuler l'entrepreneuriat agricole sur la Côte-de-Beaupré !



À surveiller!

Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec

Par Gabrielle Rivard, MRC de La Côte-de-Beaupré

En raison de la construction de la ligne électrique raccordant les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré et des travaux de construction de la ligne de raccordement du parc éolien de la Rivière-du-Moulin sur son territoire, la MRC de La Côte-de-Beaupré et la municipalité de Saint-Tite-des-Caps sont devenues admissibles au Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec.

Comme l'objectif du PMVI est d'offrir une compensation collective au regard de ces impacts, la MRC a reçu une somme qu'elle s'est engagée à investir dans un projet d'intérêt collectif. La MRC de La Côte-de-Beaupré procédera donc à l'amélioration de l'accès au territoire non organisé (TNO) de Sault-au-Cochon ainsi qu'à la rénovation du bâtiment d'accueil de la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix à Saint-Tite-des-Caps. De plus, l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques est prévue dans le cadre de ce projet.

À noter que les travaux d'amélioration de l'accès au TNO Sault-au-Cochon sont en cours ainsi que l'installation de la borne de recharge électrique. La rénovation de l'accueil de la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix est, quant à elle, prévue pour le printemps 2016 !

Entente-cadre entre la MRC et l'Université Laval

Par Gabrielle Rivard, MRC de La Côte-de-Beaupré

Au mois d'octobre dernier, la MRC de La Côte-de-Beaupré a signé une entente-cadre avec l'Université Laval. Cette entente a pour objectif de faciliter et d'officialiser, entre les deux parties, un partenariat qui vise divers domaines de coopération, notamment :

- l'environnement;
- l'aménagement, le développement et la gestion du territoire;
- le tourisme durable;
- la santé.

Ce partenariat se concrétisera en projets de recherche, en projets de développement communautaire, culturel et économique, en bourses ou en formations universitaires (travaux, cours, stages).

Comme cette entente est ouverte à toutes les facultés de l'Université Laval, l'éventail des retombées pour la communauté de la Côte-de-Beaupré est large et diversifié. La porte est donc ouverte à l'Université Laval pour faire de la Côte-de-Beaupré un territoire d'étude et de projets novateurs.

Parc éolien communautaire de la Côte-de-Beaupré

Le vent tourne

La mise en service commerciale du parc éolien communautaire de la Côte-de-Beaupré a été effectuée en novembre dernier, et ce, deux semaines avant la date initialement prévue. Après plusieurs mois de travaux, la mise en service des 10 éoliennes qui composent le projet est maintenant achevée.

Bref retour en arrière

Les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré sont situés à une vingtaine de kilomètres au nord de Saint-Tite-des-Caps. La phase communautaire de ces parcs a reçu l'approbation du gouvernement du Québec le 10 décembre 2014. La construction du parc a débuté en 2015. Des discussions étaient cependant en cours entre Boralex et la MRC de La Côte-de-Beaupré depuis 2007. Une entente ayant été signée en 2010, les deux partenaires ont pu aller de l'avant avec le projet.

Et le futur... ?

La phase d'exploitation du parc éolien communautaire est prévue de décembre 2015 à décembre 2035. Une entente de 20 ans a été signée entre la MRC, Boralex et Hydro-Québec. Grâce à ce projet, la MRC de La Côte-de-Beaupré prévoit bénéficier de redevances estimées à 800 000 \$ par an pendant 20 ans, et ces sommes pourront être réaffectées au profit de la communauté.

Un jeune Boischatelois engagé

Par Cathy Dubé, MRC de La Côte-de-Beaupré

Amoureux de la nature et des couleurs qu'elle nous offre, Olivier Morel a compris que pour protéger notre environnement, il est important d'agir au quotidien. Dans son milieu scolaire comme à la maison, notre jeune Boischatelois de 9 ans est une référence lorsqu'il est question de recyclage et de compostage. Plus jeune, alors qu'il observait le camion de recyclage, il était très impressionné à l'idée que toutes les matières ramassées allaient être transformées en quelque chose d'autre.

Convaincu que tout le monde pourrait en faire plus pour l'environnement, Olivier est aujourd'hui un expert et un inspecteur d'importance pour sa communauté. Ainsi, à chaque collecte, Olivier examine les bacs près de chez lui et les replace au besoin afin que tous soient bien vidés. À la maison, il veille à ce que chaque membre de la famille effectue le tri correctement. Selon Olivier, il n'est pas difficile de récupérer, il suffit de bien déterminer le type de matière et de prendre les bonnes habitudes. Cet été, Olivier et sa famille ont reçu la visite de la Brigade verte de la MRC à la maison. À cette occasion, la famille s'est vu remettre une *Charte des matières recyclables acceptées* aimantée à installer sur son frigo. Très heureux de recevoir cet outil, Olivier s'y réfère pour guider sa famille à poser le bon geste.

Pour Olivier, le recyclage, c'est bien, mais le compostage, c'est mieux ! Bien qu'il essaie de persuader sa famille de composter depuis qu'il pratique le compostage à l'école, c'est au passage de la Brigade verte de la MRC que la famille entreprend ce changement. Jean-François, notre brigadier, a su diminuer les réticences des membres de la famille en leur donnant l'occasion de toucher et de sentir du compost à différents stades de maturité. La famille Morel s'est depuis équipée d'un composteur, a obtenu une subvention offerte par la Municipalité, s'est munie d'un guide et s'est initiée au compostage. Selon Olivier, tout le monde devrait faire plus de compost pour protéger l'environnement; c'est de la terre gratuite ! C'est une contribution pour l'environnement peu coûteuse pour la famille et qui réduit considérablement les quantités de matières à enfouir.

Lorsque l'on demande à Olivier ce qu'il ferait de différent pour protéger l'environnement s'il avait le pouvoir de changer les choses, celui-ci répond qu'il diminuerait la grosseur des poubelles et distribuerait deux bacs de recyclage à tout le monde. Il donnerait à tous les foyers

une *Charte des matières recyclables acceptées* dans le bac ou la ferait imprimer sur les couvercles des bacs de recyclage pour la rendre plus accessible. Pour inciter les gens à composter et à recycler davantage, il ferait peser les bacs d'ordures et payer les citoyens pour les matières qu'ils jettent. Très avisé, Olivier est également conscient que le plus grand défi de la récupération et de la protection de l'environnement est de convaincre les gens de passer à l'action. Il souhaite d'ailleurs poursuivre sa mission et convaincre le reste de sa famille de recycler davantage et de pratiquer le compostage !

Son implication remarquable lui a valu l'octroi d'une contravention positive et d'une invitation à participer au 5 à 7 écocitoyen de la MRC le 20 août dernier. L'objectif de ce rassemblement était de récompenser les citoyens qui ont des pratiques dignes de mention, et nous étions très fiers de la présence d'Olivier à cette activité.

Merci, Olivier, de nous avoir fait partager l'une de tes passions. Nous sommes fiers et heureux de t'avoir comme résident !!!



Crédit : Geneviève Fournier et Éric Morel.



Crédit : Geneviève Fournier et Éric Morel.

La MRC s'implique

Pour soutenir Olivier dans ses ambitions, la MRC a décidé d'offrir à tous ses citoyens une *Charte des matières recyclables acceptées* dans le bac bleu. Demandez votre charte aimantée gratuite à poser sur votre frigo au 418 824-3420, poste 236, ou téléchargez-la à partir du site Internet de la MRC.

106 000 \$ pour une gestion durable et optimale des matières résiduelles sur la Côte-de-Beaupré

Par Cathy Dubé, MRC de La Côte-de-Beaupré

À la suite de l'adoption du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la MRC de La Côte-de-Beaupré souhaite prendre le pouls des différents acteurs du territoire afin de déterminer les actions concrètes à mettre de l'avant pour atteindre les objectifs plus généraux fixés par le PMGMR. Ainsi, la MRC s'est vu confirmer une aide financière pouvant aller jusqu'à 106 000 \$ de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), dans le cadre de son programme du Fonds vert municipal (FVM) pour réaliser son projet *Une gestion durable et optimale des matières résiduelles sur la Côte-de-Beaupré*.

Ce projet novateur consiste à faire l'examen détaillé du mode de fonctionnement actuel pour à la fois améliorer l'offre de service et gérer plus efficacement les matières résiduelles qui constituent une part non négligeable des budgets municipaux actuels. Dans le cadre de ce projet, la MRC évaluera également la pertinence de se munir d'une infrastructure ou de certaines technologies visant à réduire les coûts et à maximiser les retombées locales de ce secteur de l'économie. Évidemment, le tout sera analysé sous l'angle de l'environnement et du développement durable en considérant, par exemple, la réduction des déchets, l'émission des gaz à effet de serre, l'écologie industrielle et la contribution de ces services à la qualité de vie des citoyens. Bref, à partir de mars 2016, la MRC informera différents acteurs du territoire et fera appel à eux pour recueillir les commentaires, nourrir sa réflexion et élaborer la *Stratégie concertée de gestion durable des matières résiduelles de la Côte-de-Beaupré*. L'énoncé de vision suivant est le point de départ de la réflexion : « Un projet collectif et durable sur la Côte-de-Beaupré : Gérer nos matières résiduelles de façon responsable et efficace en alliant qualité de vie, environnement et économie, et fournir des services adaptés aux besoins de la collectivité de la Côte-de-Beaupré. » Pour en savoir plus, suivez nos activités sur Facebook.

Consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2021

Par Cathy Dubé, MRC de La Côte-de-Beaupré

Les citoyens, organismes et entreprises sont conviés à participer à la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Cette consultation se déroule en deux étapes.

Une séance d'information s'est tenue le 18 novembre dernier, et les grandes lignes du projet y ont été présentées, soit les objectifs, les enjeux, les orientations et les 36 mesures prévues pour atteindre les cibles fixées. Pour de plus amples renseignements sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles qui nous concerne, consultez le www.cmquebec.qc.ca, sous l'onglet « Matières résiduelles », puis « consultation publique ».

En janvier et février 2016, une séance de consultation présidée par une commission consultative indépendante aura lieu afin d'entendre et de recueillir les opinions, commentaires et suggestions et afin de bonifier le projet avant son adoption finale. Surveillez les dates et prononcez-vous !

Collecte des matières recyclables du temps des Fêtes

Veillez prendre note des différentes dates de collecte des matières recyclables pour chacune des municipalités de la Côte-de-Beaupré pour la période du 21 décembre 2015 au 15 janvier 2016. À noter que les dates déterminées ne correspondent pas nécessairement aux jours préétablis de collecte.

Voici donc le détail des dates pour chaque municipalité. Pour les dates subséquentes, consultez votre calendrier de collecte.

* Collecte supplémentaire

Municipalité ou ville	Décembre 2015	Janvier 2016
Boischatel	23 et 30*	6
L'Ange-Gardien	28	5* et 11
Château-Richer	30	7* et 13
Sainte-Anne-de-Beaupré	31	7* et 14
Beaupré	22 et 29*	5
Saint-Joachim	31	7* et 15
Saint-Tite-des-Caps	24 et 30*	8
Saint-Ferréol-les-Neiges	21 et 29*	4

Chaque geste compte!

Association forestière des deux rives : un organisme à découvrir !

Par Julie Molard, directrice générale de l'Association forestière des deux rives

La forêt est au cœur de notre histoire et de notre identité et elle joue encore aujourd'hui un rôle de premier plan dans nos vies, tant sur le plan économique, social qu'environnemental. Le maintien et l'enrichissement de notre culture forestière sont un enjeu crucial pour les générations actuelles et futures et c'est la mission que l'Association forestière des deux rives (AF2R) poursuit depuis 57 ans déjà.



AF2R
Association forestière
des deux rives

L'AF2R, un organisme enraciné... et très actif dans son milieu !

Sur un territoire qui s'étend de Portneuf à Charlevoix-Est en passant par Québec, et de Lotbinière à L'Islet en passant par Lévis, l'AF2R agit comme chef de file dans le maintien et l'enrichissement de la culture forestière.

Ayant pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation, elle a notamment comme objectif d'organiser et de valoriser des activités d'éducation et de sensibilisation sur l'arbre et la forêt. **Voici un aperçu du résultat de ses actions sur le terrain au cours des cinq dernières années :**

ÉDUCATION FORESTIÈRE

Notre engagement : faire découvrir l'importance du bois et des forêts dans nos vies ! Près de **117 000** personnes sensibilisées, dont 24 500 jeunes du primaire, 21 500 du secondaire et 2 000 enseignants.

MISE EN VALEUR ET CONSERVATION

La protection des milieux naturels nous tient à cœur ! Une **vingtaine de milieux naturels** totalisant plus de **400 hectares** mis en valeur et conservés.

Des visites à saveur forestière pour tous les goûts !

Parmi les activités offertes au grand public, les visites de *L'Aventure forêt et bois* sont très populaires. De l'aménagement forestier à la construction en bois, en passant par les usines de transformation, les participants ont la chance de vivre à peu de frais des expériences éducatives captivantes liées à la forêt et à ses secteurs d'activité.

Visitez le <http://www.af2r.org/activites-et-evenements/visites> pour consulter la programmation des visites à venir !

Aidez-nous à faire perdurer nos actions...

Chaque adhésion à l'AF2R et chaque don sont d'une grande importance pour l'atteinte de ses différents objectifs. En choisissant de devenir membre ou de faire un don, vous nous aidez à mettre l'arbre et la forêt au cœur des préoccupations de chacun, à protéger des milieux forestiers et des boisés urbains d'intérêt et à améliorer votre milieu de vie en encourageant la plantation d'arbres pour reverdir des cours d'école, le reboisement des milieux dénudés ou en friche, la création des haies brise-vent, l'aménagement des habitats pour la faune ou encore la formation de corridors verts. Soutenez nos activités dès maintenant : devenez membre ou faites un don à l'AF2R ! Pour nous joindre : 418 647-0909 / info@af2r.org / www.af2r.org.

PLANTATION D'ARBRES

Planter des arbres, c'est mettre la forêt au cœur de nos vies ! Près de **600 000 plants d'arbres** distribués, **12 000 arbres et arbustes indigènes plantés** sur 35 sites distincts.

INFORMATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Informé toutes les générations, c'est dans notre mission ! Plus de 155 000 visiteurs uniques sur nos sites Internet, **200 000 lecteurs** de nos publications et **1 800 abonnés** à nos réseaux sociaux et à notre bulletin électronique.



Les visites de *L'Aventure forêt et bois* font découvrir aux participants les diverses facettes de l'industrie forestière.
Crédit : AF2R.

Coups de CŒUR de ma MRC

Les Secrets Nordiques

Basée au pied du mont-Sainte-Anne, l'entreprise Les Secrets Nordiques est spécialisée dans l'initiation au traîneau à chiens, au *skijoring*, à la cani-raquette ainsi qu'au cani-cross, et ce, depuis plus de 20 ans.

Dans un décor enchanteur, les visiteurs peuvent côtoyer près de 65 chiens de traîneau. Exceptionnellement sociables, ces chiens accueilleront votre affection et vous accompagneront lors de votre première expérience en traîneau à chiens.



Crédit : Développement Côte-de-Beaupré.

De la mi-décembre à la fin mars, le service est ouvert tous les jours, de 8 h 30 à 16 h. Profitez également de l'occasion pour visiter le Village Canin et en apprendre davantage sur une journée typique des chiens de traîneau.

Pour plus d'information, communiquez avec Les Secrets Nordiques au 418 827-2227 ou à info@lessecretsnordiques.com ou visitez le www.lessecretsnordiques.com.



Centre de ski de fond du Mont-Sainte-Anne

Avec 200 km de sentiers de ski classique et 191 km pour le pas de patin, le centre de ski de fond du Mont-Sainte-Anne se classe au 1^{er} rang des centres de ski de fond à travers toute l'Amérique du Nord !

Partie intégrante de la station Mont-Sainte-Anne, le centre de ski de fond est situé à 7 km à l'est de la montagne de ski alpin, accessible par un sentier de ski de fond qui relie les deux parties. Les pistes de ski alpin qui se profilent en arrière-plan ou encore la rivière Jean-Larose qui longe certains sentiers créent des paysages grandioses.

Pour plus d'information, composez le 418 827-4579 ou écrivez à l'adresse suivante : info@mont-sainte-anne.com.

Sentier récréotouristique Le Mestachibo

Reliant l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges à la chute Jean-Larose située au pied du mont-Sainte-Anne, le sentier récréotouristique Le Mestachibo suit, sur presque sa totalité, le cours de la rivière Sainte-Anne. Long de 12,5 km, il se parcourt aussi bien à pied en été qu'en raquette l'hiver.

Tout au long du sentier, il est possible d'admirer le paysage accidenté ainsi que plusieurs types de peuplements forestiers. Vous pourrez de plus admirer le canyon de la rivière et même traverser cette dernière à partir de deux passerelles suspendues de 70 mètres de long.

Le sentier Mestachibo est ouvert à l'année et est gratuit. À noter que le sentier est strictement interdit aux VTT ainsi qu'aux vélos de montagne en raison de son escarpement.

Pour plus d'information, composez le 418 822-3578 ou écrivez à l'adresse suivante : marcandre.avoine@cldcdb.net.



MRC de La Côte-de-Beaupré

3, rue de la Seigneurie
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Tél. : 418 824-3420
Télec. : 418 824-3917

Courriel : info@mrccotedebeaupre.qc.ca
Site Web : www.mrccotedebeaupre.com

 facebook.com/mrccotedebeaupre

La version électronique de ce bulletin est accessible au www.mrccotedebeaupre.com.

Rédaction : Vanessa Chalifour
Révision linguistique : Hélène Demers



Vous connaissez un endroit méconnu, une activité inusitée ou une personne impliquée dans votre MRC ?

Nous aimerions le savoir !

Envoyez-nous vos informations et photos à l'adresse suivante : vanessachalifour@mrccotedebeaupre.qc.ca.